Arritti 2644:Arritti 2232 03/03/20 22:25 Page1

ARRITTI

nu 2644 da u 5 à l'11 di marzu 2020

54a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Plus d'un million de signatures pour les langues minoritaires

Prochaine étape : l'audition du Parlement européen !

p. 5

MINORITY SAFEPACK INITIATIVE

L'impressionnant rassemblement autour de Carles Puigdemont, Toni Comin et Clara Ponsatì qui s'est tenu samedi dernier à Perpinyà, capitale de la Catalogne-Nord en territoire français, montre que la question catalane reste bien présente dans l'actualité européenne. Et qu'elle n'a toujours pas de solution politique. p.3

110.000 manifestants à Perpinyà

La Catalogne, encore et toujours !

Municipale Femu a Corsica

Dans le rural aussi !

p. 6 è 8

Arritti 2644:Arritti 2232 03/03/20 22:25 Page2

apiazzetta.com

Parolle è spressione nant'à l'elezzioni - seconda parte è fine

Una campagna eletturale hè sempre l'occasione di fà u giru di e spressione intornu à l'elezzioni, quelli chì e vìncenu è quelli chì e pèrdenu. Eccu quì a sèguita di sse spressioni...

I brinnaghji. U *brennu* o a *brenna* hè una biada (in francese *le son*). I brinnaghji sò i purcelli chì mànghjanu u brennu. L'elettore chì cambia di partitu hè un porcu chì manghja u brennu è chì si cunvertisce per un piattu di suppa.

I manghjoni. Più tardi, cù a cuntestazione di i naziunalisti principiata in l'anni sessanta, i manghjoni ùn seranu micca l'elettori, ma l'eletti. In u 1978 esce u discu «A strada di l'avvene» di Canta u Populu Corsu, cù a canzona *L'Eletti* chì dice cusì:
Ùn andemu à vutà
Per sti purcellacci techji
Ùn li demu da manghjà
Ch'un ghjornu anu da crepà.

«**A tràppula**». In u 1982 sò urganizate e prime elezzioni regiunale. Certi naziunalisti frànca nu u passu per prisentà liste (u PPC di Dumenicu Alfonsi, l'UPC d'Edmond Simeoni), mentre chì i più radicali (CCN, sustegnu di u FLNC) ricùsanu d'andacci. L'elezzione hè qualificata allora di «tràppula» di u Statu è principia una campagna di cumunicazione per chjamà à ùn vutà.
Ma durerà pocu. Dui anni dopu, quand'ellu si torna à vutà per eleghje un'assemblea regiunale nova, i radicali prisèntanu una lista.

Corse-Matin di u 2 ferraghju 1970

Cumu si dice «fraude»? Di manera abbastanza strana, ùn ci hè parolla per parlà di a «fraude». Si parlà d'arrubà un'elezzione, ma ùn ci hè equivalente in lingua corsa. Impieghemu a parolla «froda» puru s'ella ùn hè tantu bella.
Serà chì a «froda» in Corsica ùn hà mai esistitu?

Piglià u frigò. A distribuzione di bigliettini alimentarii è d'apparechji diversi (lavapiatti, forni elettrichi è televisione) in scambiu di voti hè una pràtica chì hà esistitu in certe cumune. A «distribuzione di frigò» n'hè diventata u sìmbulu. Ma oghje i «clans», ste vechje famiglie chì si trasmettìanu u pudere da anni è anni sò per smarisce. Allora chì ne serà di sta pràtica? ■

Accapu di a reddazzione

49.3

Ma quale serà ssu quarantanovetrè?? Dopu à settimane è settimane di manifestazioni è burbuttulimi... a riforma di e ritirate si compie in un impiastru. Diciulendu nant'à e millaie d'amendimenti di l'uppusizione à a so pruposta di lege, u primu ministru hà fattu sapè ch'ellu piantava quì u dibàttitu nant'à a riforma! Altre spiecazioni è cunfronti, ùn ci ne serà micca. Micca votu, micca dibàttitu, piantemu quì i sturzulimi, a riforma hè imposta è hè fatta lege senza l'avisu nè di u Parlamentu, nè di u Senatu, è ancu menu di u pòpulu! *Chjìbba! Saetta!* Eccu à Macron-presidente è e so prumesse di demucrazìa di u Macron-candidatu! Stumachente! L'artìculu 49.3 di a Custituzione francese hè a pussibilità pè u guvernu in piazza di fà passà una lege senza cunsultà i deputati... vale à dì un palmu di nasu à a demucrazìa parlementaria! Mal'cuncertata, assai criticata, micca abbastanza riflettuta, ssa riforma hè sìmbulu di u disprezzu suciale di ssu guvernu dapoi ch'ellu hè in piazza. Cumu dà di pettu à l'invechjamentu di a pupulazione è cumu finanzialu, hè puru un sughjettu di sucetà chì meritava un veru dibàttitu largu è apprufunditu, ancu s'ellu dumandava un pocu di tempu. Invece innò. Dopu à u disprezzu di e rivendicazioni di e magliette gialle, dopu à u disprezzu di mondu rivendicazioni suciale, dopu à u ricorsu à l'Urdunanze (un antra manera d'impone lege affuchendu u dibàttitu) per parechje riforme impurtante, cum'è quella di a salute, di u travagliu, di u trasportu ferruviaru... u guvernu Macron-Philippe cuntinueghja u so disprezzu suciale cù ssu novu artificiu di prucedura. Ma u peghju hè a ghjustificazione data da u primu Ministru per spiecalla. Hà dettu Edouard Philippe u 29 di ferraghju scorsu: «*Aghju decisu d'ingagià a rispunsabilità di u guvernu, micca per piantà u dibàttitu, ma per piantà ssa cumedia d'un parlamentu privatu di a so funzione alta di fà a lege*»... Quessa pò ci vulìa à avè u stòmacu! Per difende u drittu di u parlamentu di fà a lege, u primu Ministru l'impedisce di tene u dibàttitu parlementariu è di vutà a lege! L'arte è a manera di fà tuttu è u so cuntrariu! L'affare hè un veru stumacheghju! È si passa in piena crisa di u coronavirus... ch'impedisce a ghjente di adunìscesi è di manifestà! S'ella si passava in altrò, si parlerebbe di derive dittaturiale... ma... capite, in u paese di i diritti di l'Omu....
U sbrisgiulime di a demucrazìa in Francia hè di più in più inchietante. Anderà sin'à induve? ■
Fabiana Giovannini.

Arritti 2644:Arritti 2232 03/03/20 22:25 Page3

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

110.000 manifestants à Perpinyà

La Catalogne, encore et toujours !

L'impressionnant rassemblement autour de Carles Puigdemont, Toni Comin et Clara Ponsatì qui s'est tenu samedi dernier à Perpinyà, capitale de la Catalogne-Nord en territoire français, montre que la question catalane reste bien présente dans l'actualité européenne. Et qu'elle n'a toujours pas de solution politique.

Les organisateurs attendaient beaucoup de monde. Il y en a eu encore plus que prévu, pour l'essentiel des Catalans venus du sud, de l'autre côté de la frontière espagnole. Mais les trois députés européens, malgré leur immunité parlementaire confirmée par la Cour de Justice de l'Union Européenne, auraient pris de trop grands risques s'ils avaient pénétré à l'intérieur des frontières de l'État espagnol.

Pourtant l'État français, sous la présidence d'Emmanuel Macron, a toujours été un fervent soutien de la politique répressive de Madrid. Il avait même poussé l'activisme pro-État espagnol jusqu'à menacer les députés tout juste élus d'être extradés s'ils venaient à rejoindre Strasbourg lors de la première session du Parlement Européen, en juillet dernier. Si bien que Carles Puigdemont et ses amis avaient dû rester à Kehl, de l'autre côté du Rhin, quand dix mille catalans manifestaient devant le Parlement Européen. Les députés catalans étaient libres de leurs mouvements en Belgique et en Allemagne, mais ils étaient interdits de séjour en France, le soi-disant « pays des Droits de l'Homme ».

La décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 19 décembre 2019 est venue désavouer Emmanuel Macron, et, désormais, même les portes de l'État français sont ouvertes à Carles Puigdemont, le Président élu de la Catalogne, qui a pu ainsi tenir meeting sur les territoires catalans situés en France, à quelques kilomètres à peine de la frontière.

Cela pose un problème majeur, en termes « d'État de droit » : les traités européens garantissent la liberté des trois députés catalans, mais, dès que l'on franchit la frontière espagnole, ils sont promis au même sort que leur homologue Oriol Junqueras qui, bien que bénéficiant de la même immunité parlementaire, est enfermé pour treize années, une peine de prison « à la turque » concernant un prisonnier politique, et cela au cœur même de l'Union Européenne.

Comment un tel abîme peut-il exister entre deux territoires d'une même Catalogne, dans une même Europe, selon que l'on est d'un côté ou de l'autre de la frontière espagnole ?

Le premier ministre espagnol Pedro Sanchez a probablement pris conscience de cette situation démocratiquement inacceptable qui ne peut que porter préjudice à la crédibilité de son gouvernement en Europe. Sans compter bien sûr l'arithmétique électorale qui suspendait son investiture à l'abstention de la majorité des députés catalans affiliés à ERC, le parti d'Oriol Junqueras, ce qui a certainement beaucoup contribué à sa « conversion démocratique ».

Il s'est alors engagé à ouvrir une « table de dialogue » sur l'avenir de la Catalogne, et, pour cela, il a même eu une première rencontre officielle avec Quim Torra, président désormais en sursis de la Generalitat de Catalunya depuis qu'un tribunal espagnol a décidé de le destituer pour avoir refusé d'enlever une banderole demandant la liberté pour les détenus politiques catalans condamnés ou poursuivis. La simple tenue de cette rencontre officielle amorce un virage vers le dialogue que Pedro Sanchez veut opérer en opposition avec l'establishment étatique espagnol, et contre l'opposition virulente de la droite et de l'extrême droite. Mais sans la pression de l'Union Européenne, et notamment de sa Cour de Justice, tout cet édifice vers le rétablissement du dialogue en Catalogne pourrait s'effondrer aussitôt. Il est très important de la renforcer aussi au plan politique, et le groupe Verts-ALE pourrait prendre rapidement une nouvelle initiative à cet égard.

La mobilisation catalane, à nouveau massive à Perpinyà ce 29 février, est un fondement indispensable pour aller vers une solution politique. Encore faut-il ouvrir un chemin pour cela, et Esquerra Republicana de Catalunya a eu l'intelligence politique de ne pas fermer les portes de l'investiture à Pedro Sanchez. Au delà des rivalités affichées entre les deux grands courants du mouvement catalan, force est de constater la complémentarité de leurs démarches, et, au bout du compte, l'indispensable nécessité de leur Union politique.

C'est cette Union politique qui avait permis d'aboutir au referendum du 1er octobre 2017. Et c'est encore elle qui ne pourra se défaire tout au long du processus de « pression/dialogue » qui s'engage avec le gouvernement espagnol dans le cadre de la table de dialogue arrachée à Pedro Sanchez. Quoiqu'on en dise.

Visca Catalunya ! ■

Arritti 2644:Arritti 2232 03/03/20 22:25 Page4

Kurdes en Turquie

Le combat d'un peuple contre la dictature

La lutte du peuple kurde en Turquie a cent ans. En 1920, le Traité de Sèvres avait admis le droit des Kurdes à disposer d'une terre dans la foulée de l'effondrement de l'empire ottoman au lendemain de la première guerre mondiale. Mais en 1923, un nouveau traité international, le Traité de Lausanne, a été signé qui a écartelé le peuple kurde entre Turquie, Irak, Syrie et Iran. Depuis lors, les Kurdes sont en lutte pour la reconnaissance de leurs droits nationaux. En Turquie, les Kurdes sont 12 millions environ, 15% de la population totale du pays.

Dans la Turquie de Mustapha Kemal, construite sur le modèle du jacobinisme français, la répression politique a visé à annihiler l'identité kurde et à procéder à une «turquisation» forcené du peuple kurde.
Éradication de la langue kurde, interdiction des noms de famille à consonance kurde, territoire rebaptisé «Région de l'Anatolie du Sud Est» et kurdes appelés «turcs des montagnes»: la Turquie a agi avec la plus grande brutalité pour chercher à faire disparaître l'identité kurde. Dans les années 80, une lutte armée s'est développée sous l'égide du PKK (parti des travailleurs du Kurdistan), organisation classée comme «terroriste» par les grandes puissances internationales alors que depuis 2011, son activité clandestine fait place à une volonté de développer un combat démocratique malgré les conditions politiques très difficile au sein de l'État turc.
Cette «démocratisation» de la lutte kurde s'est traduite par l'émergence de forces politiques nouvelles. Régulièrement, ces partis politiques remportent d'importants succès électoraux, puis ils sont aussitôt dissous pour une supposée proximité avec le PKK et son dirigeant emblématique, Abdullan Ocalan, emprisonné dans l'isolement le plus total sur une île de la mer de Marmara. Ainsi en 2009, le DTP est dissous alors qu'il avait fait élire 21 députés. Une bonne partie d'entre eux, dont l'emblématique Leila Zana, prix Sakharov du Parlement européen, passèrent plusieurs années en prison.
Le DTP dissous est remplacé par le BDP qui fait élire 59 députés en 2015 avant d'être dissous à son tour, et ses élus à nouveau emprisonnés. Le parti HDP a alors été créé, qui a emporté 67 sièges en 2018. Ses dirigeants ont été emprisonnés à leur tour, dont le leader de la dernière campagne électorale, Selahattin Demirtas. Cependant, HDP n'a pas été (encore?) dissous, et il a pu tenir son quatrième Congrès le 23 février dernier à Ankara. Congrès auquel je me suis rendu comme député européen, avec une délégation de l'ALE.
Sur le terrain politique comme sur le terrain judiciaire, les Kurdes sont devenus experts pour contourner les lois turques. Leur parti a un nom neutre (HDP pour Parti démocratique des Peuples), et il s'est plié à la loi turque qui impose d'être un parti «turc» avec le siège dans la capitale, Ankara. Un peu comme si Femu a Corsica avait son siège à Paris! Obligation induite: le Congrès doit se tenir à Ankara, à un millier de kilomètres et douze heures de route du Kurdistan!
Ce périple ils sont des milliers de militants à le faire, malgré les embûches et les barrages routiers dressés par la police et l'armée turque pour allonger encore le trajet et tenter d'empêcher la foule de rejoindre le stadium de basket d'Ankara, 12.000 places assises, que le parti a réservé pour l'événement.

La délégation internationale (outre l'ALE nous étions reçus avec des délégations de la gauche européenne, dont Pierre Laurent sénateur communiste, plusieurs partis socialistes européens de Suède, d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique, etc.), est elle aussi arrêtée par des barrages de police entre l'hôtel et le lieu de réunion, à trois reprises, y compris dans le hall du stade où se tient le Congrès où les policiers paradent et provoquent. Pas de drapeaux kurdes: cela entrainerait aussitôt l'interdiction du parti! Mais la foule est là, massive, disciplinée et imposante. Douze mille personnes, dans les gradins et sur le terrain, font face à une immense estrade pour écouter les discours de leurs leaders.
Le mouvement kurde affiche une pratique démocratique irréprochable. Notamment il pratique la stricte parité entre les hommes et les femmes, ce qui, dans l'espace musulman, est unique et permet de mettre en avant des leaders féminines qui sont autant de modèles. La ligne politique affichée tient en deux axes. Le premier est de se placer au cœur de la lutte pour la démocratie en Turquie, contre la dérive dictatoriale du régime d'Erdogan. Les Kurdes ont remporté les mairies des grandes villes du Kurdistan, mais leurs élus ont été aussitôt démis pour être remplacés par des administrateurs préfectoraux. Mais ils ont eu aussi un rôle déterminant par leurs consignes de vote envers la très nombreuse diaspora kurde d'Istambul et Ankara où cela a permis d'obtenir des victoires capitales contre les forces politiques liées à Erdogan. Et ils veulent continuer à être au cœur des luttes démocratiques de la Turquie dont ils sont une composante essentielle.
L'autre axe est de promouvoir un projet à long terme de «Confédération Démocratique du Moyen Orient», sur le modèle de l'Union Européenne, qui établirait un espace de paix dans cette région du monde ravagé par les conflits.
La démonstration de force de leur Congrès d'Ankara a montré que la répression politique et judiciaire ne réussit pas à faire taire la voix des Kurdes en Turquie. La Turquie a été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui a ordonné par un jugement récent la mise en liberté de Selahattin Demirtas, le dirigeant kurde aujourd'hui en prison malgré son élection comme député, ainsi que de nombreux autres élus et de nombreux militants, plusieurs centaines. La Haute Cour de Justice de la Belgique vient de rendre un arrêt qui considère le PKK comme une «partie prenante d'un conflit armé», et non plus comme une organisation terroriste, ouvrant la voie à la fin de la criminalisation internationale du mouvement kurde derrière laquelle le régime turc s'abrite pour justifier les violations des droits de l'Homme.
Espoir et détermination étaient les mots d'ordre du Congrès de HDP. Il en faut beaucoup pour porter la lutte du peuple kurde face au pouvoir dictatorial qui sévit au sommet de l'État turc. ■

François Alfonsi.

Arritti 2644:Arritti 2232 03/03/20 22:25 Page5

Plus d'un million de signatures en faveur des langues

Prochaine étape : l'audition du parlement européen !

ARRITTI s'en faisait l'écho en janvier dernier, la pétition « Minority Safepack » pour la défense des minorités et particulièrement des langues minoritaires, a obtenu largement le million de signatures nécessaire pour saisir les instances européennes sur le besoin de nouvelles directives. La Commission européenne a validé la pétition en janvier dernier, et le parlement européen sera donc amené à en débattre très bientôt en vue de lui donner une suite législative !

L'**Initiative Citoyenne Européenne**, qui permet de réaliser des pétitions citoyennes de façon institutionnelle au sein de l'Union Européenne, est un des éléments novateurs du Traité de Lisbonne qui est entré en vigueur en 2009. Les modalités en ont été adoptées en 2012.
Depuis, seulement quatre ICE ont abouti. En effet les critères du Règlement européen sont très contraignants, il faut collecter plus d'un million de signatures à l'échelle de l'Europe entière, et aussi qu'elles émanent des différents pays de l'Union.
Aussi l'Initiative Citoyenne Européenne réussie en 2017 à l'initiative de la FUEN (Federal Union of European Nationalities, ONG créée après-guerre dont le siège est à Flenbourg en Allemagne), The Minority SafePack Initiative, est un véritable tour de force qu'il faut saluer, et exploiter car cela permet de remettre au cœur de l'agenda européen la question des minorités linguistiques et culturelles.

L'initiative Minority SafePack a en effet recueilli 1.128.385 signatures certifiées par les autorités européennes (pour un million requises), et a franchi le seuil minimum requis par État-membre dans onze des vingt-huit pays de l'UE. Son contenu a été validé par la Cour Européenne de Justice le 24 septembre 2019 qui a reconnu que *« le respect des droits des personnes appartenant à des minorités est une valeur européenne »* et que *« respecter et promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans l'Union Européenne est un objectif de l'UE »*. Le 10 janvier 2020, la Commission a validé l'ICE Minority SafePack, ce qui l'oblige, dans les six mois à venir, à lui donner une suite législative, ou alors de la refuser par une décision motivée.

MINORITY SAFEPACK INITIATIVE

YOU ARE NOT ALONE. ONE MILLION SIGNATURES FOR DIVERSITY IN EUROPE

Le Parlement Européen est lui aussi tenu par le règlement général des ICE quand elles ont franchi le cap de leur recevabilité. Il doit notamment organiser une audition publique, et tenir un débat autour de l'ICE lors de sa session plénière. Ce débat peut déboucher ou non sur le vote d'une résolution.

L'audition publique du Parlement Européen est organisée le lundi 23 mars 2020. La date reste néanmoins à confirmée, à la lumière des restrictions de sécurité prises dans le cadre de la crise du coronavirus. L'audition en tous les cas durera tout une après-midi, dans une des plus grandes salles du Parlement Européen à Bruxelles (400 places), en présence des Commissaires concernées, Vera Jourova, Commissaire en charge des Valeurs et de la Transparence, Mariya Gabriel, Commissaire en charge de la Culture, et sous l'égide des commissions parlementaires Pétitions, Libertés et Culture.
Si l'on veut que l'Europe aille dans le sens d'un renforcement des droits des minorités culturelles et linguistiques, il est très important que ce rendez-vous soit un succès public, et que tous les acteurs de la défense des langues et des cultures régionales d'Europe se mobilisent pour en faire un événement majeur. L'eurodéputé de la Corse, François Alfonsi a s'en est ouvert aux associations de défense de la langue corse et une délégation partira de Corse. De cette audition en effet découlera l'engagement en faveur des langues minoritaires de la part de la Commission et du Parlement qui pourraient alors renforcer l'action de l'Europe en faveur des objectifs portés par l'ICE déposée.

La demande formulée contient plusieurs priorités :
- langage, éducation, culture, y compris la création d'un centre pour la diversité linguistique ;
- une série de modifications des règlements en vigueur pour les différents fonds européens pour qu'ils puissent soutenir davantage les échanges transfrontaliers et la diversité culturelle ;
- prise en considération de la plus-value apportée par la diversité culturelle et les minorités pour le développement économique, social et régional ;
- lutte pour l'égalité des minorités jusqu'ici discriminées ;
- accès des langues et cultures minoritaires à l'audiovisuel et à internet ;
- ajustement les critères de l'État de droit en incluant la diversité culturelle et linguistique.

Des experts des organismes majeurs concernés par la question linguistique et la question des minorités participeront à des tables rondes et des présentations argumentant la nécessité de renforcer les politiques européennes pour la défense et la promotion de la diversité culturelle et des minorités en Europe. Cette première étape de l'audition du parlement européen est donc essentielle dans le processus de l'ICE. À suivre de près. ■
ARRITTI.

Arritti 2644:Arritti 2232 03/03/20 22:25 Page6

Femu a Corsica est largement engagée dans la bataille des Municipales, même si celle-ci repose davantage sur les dynamiques et les situations locales, laissant une large intiative aux militants impliqués sur leur territoire. Bastia, Aiacciu, Portivechju, sont les « locomotives » de l'implication du parti du Président du Conseil Exécutif, engagé lui-même à Bastia. Mais Femu est aussi très investi dans le rural, un peu partout en Corse, avec, toujours, la même recherche d'une ligne reposant sur des valeurs de démocratie et d'ouverture qui fait sa « marque de fabrique ». Aujourd'hui, Arritti met le projecteur sur Santa Maria di Lota, Marignana, Munacia et U Petrosu.

Municipales Femu a Corsica

Dans le rural aussi !

Santa Maria di Lota, Lista Avà Tocc'à voi !

conduite par Guy Armanet

La liste Avà Tocc'à voi ! conduite par Guy Armanet, conseiller territorial Femu a Corsica, c'est d'abord un bilan solide. Élu depuis mars 2008, Guy Armanet est un maire très investi pour sa commune, où les réalisations en infrastructures, en vie sociale, économique ou culturelle ne manquent pas.

Animazioni da tutte e mamme, requalifications et restaurations sur tous les hameaux (église Santa Maria Assunta à Mandriale, chapelle St Vincent, lavoir de Figarella, chapelle Annunziata à Partine, tour génoise de Miomu). Idem sur le plan économique et environnemental avec plusieurs millions d'euros investis : crèche HQE A Sumente, construction d'un groupe scolaire, extension du cimetière de Figarella, construction d'un Columbarium, réfection et création de voiries, reconstruction du mur de Suarella, réhabilitation de l'éclairage public, désenclavement de Mandriale, restructuration des berges Poggiolo, création d'un réseau de pistes à Partine avec mise en protection du hameau, entretien du patrimoine naturel...

La politique des déchets et la responsabilisation des citoyens, à Santa Maria di Lota, c'est concrètement que les élus en parlent ! Déploiement de la collecte en porte à porte, aires dédiés au tri, nettoyage et assainissement, organisation d'actions de sensibilisation citoyenne... Santa Maria di Lota sera bientôt l'une des premières, voire la première commune de Corse à être équipée en porte à porte !

« Vivre mieux, vivre ensemble ! », c'est l'un des slogans de la liste qui rappelle toutes ces petites actions qui améliorent le quotidien : aménagement d'un centre médical à Miomu, distribution de colis à Noël pour les Seniors, organisation d'ateliers « Mémoire » ou « Prévention contre les chutes » et « Nutrition », récompense des bacheliers, loisirs gratuits, promotion de l'artisanat et de la culture (I scontri di e Pieve), installation d'un défibrilateur à la mairie, création d'une réserve communale de sécurité civile, animations diverses...

Voilà pour les réalisations, mais les projets sont tout aussi nombreux et déjà bien engagés ! Guy Armanet annonce la création d'un pôle dédié à la culture et à la langue corse, lieu de rencontres intergénérationelles, avec un animateur référent, des activités sur le modèle Praticalingua à Bastia, un stationnement à proximité, des connexions avec la visite de la tour ; la réhabilitation des sentiers de montagne avec valorisation du patrimoine naturel, là encore avec un guide référent qualifié et un travail sur la signalétique et l'histoire des lieux ; la création d'un éco-quartier dans le bas de la vallée, autour de la construction du groupe scolaire, la construction de 12 logements communaux, hébergement qualitatif à vocation sociale ; la requalification d'un îlot foncier pour dynamiser le cœur de Miomu, création d'un véritable cœur de ville avec stationnement, commerces, logements ; l'amélioration des réseaux de la commune (réseau pluvial de Figarella, voirie de Figarella et Miomu, implantation de la technologie led sur tout le territoire communal) ; la création d'un éco-pôle à vocation environnemental (création d'une recyclerie sur l'ancienne carrière, implantation d'une recyclerie mobile à Miomu, service de proximité au plus près des usagers, facilitation du captage des encombrants, valorisation des déchets) ; le renforcement des services d'assistance à la population (centre de loisirs, cohésion avec le tissu associatif, assistance aux particuliers pour le brûlage des végétaux...) ; la création d'un pôle Santé à Miomu (réhabilitation de l'ancienne mairie pour faciliter l'installation de professions médicales) ; la désignation de délégués de secteur pour renforcer l'action et l'écoute de proximité, informer, et améliorer le service public... Une mesure déjà effective par les ateliers participatifs initiés depuis quelques mois pour réfléchir à divers projets. *« Au-delà des 21 noms de la liste que j'ai l'honneur de conduire, notre démarche Avà Tocc'à Voi a vocation à rassembler le plus grand nombre »*, invite Guy Armanet, *« nous avons le plaisir et la fierté de présenter un programme d'opérations véritablement constitués par la réflexion collective. »*

Sa liste a non seulement le soutien de Femu a Corsica, mais aussi celui d'Europe Écologie les Verts, tant le programme et la démarche répondent de manière concrète aux exigences du développement durable et des défis à relever pour la planète ! Bravo ! ■

Arritti 2644:Arritti 2232 03/03/20 22:25 Page7

Marignana, Liste d'union !

conduite par Mathieu Ceccaldi

Investi au sein du Conseil municipal de Marignana depuis 2008 auprès du maire sortant qui ne se représente pas, Mathieu Ceccaldi, élu Femu a Corsica, se lance dans la bataille des Municiples 2020 avec l'ambition de redonner souffle au village. *« L'essentiel de ma vie s'est déroulée au village et au cours des 12 années passées au sein du conseil municipal, j'ai pu mesurer les contraintes d'une collectivité comme la nôtre, les difficultés à mobiliser des moyens financiers et l'énergie qu'il fallait déployer pour concrétiser les projets. J'ai alors acquis la conviction qu'un changement était nécessaire »* explique le candidat accompagné d'une solide équipe qui veut répondre aux attentes de Marignana en s'investissant quotidiennement. *« Nous devons penser ensemble l'avenir de notre village, répondre collectivement aux défis du monde rural, miser sur des éléments de développement à long terme, faire les bons choix en matière communautaire »* explique Mathieu Ceccaldi, qui fait partie par ailleurs de l'équipe de travail du député européen François Alfonsi, qui apporte tout son soutien à la démarche, c'est dire si Mathieu Ceccaldi saura mobiliser tous les moyens de la Collectivité de Corse et de l'Europe pour l'aboutissement des projets !

Sortir de la simple gestion des affaires courantes et passer à l'offensive, c'est ce que propose la liste d'union de femmes et d'hommes de toutes sensibilités réunis autour de sa candidature. Se réapproprier l'histoire de Marignana, à travers la valorisation de son patrimoine (sentier Revinda Marignana, sentier des résistants, *« les pas des héros qui ont rendu possible la libération de la Corse »*), pour Mathieu Ceccaldi et son équipe, *« c'est un axe majeur pour le développement d'un tourisme patrimonial et respectueux de la nature. » « L'âme de Marignana se sont ses habitants, ses chasseurs, ses associations, ses confrères, c'est aussi une silhouette unique, citadelle façonnée par nos anciens. »* Objectif donc revalorisation de tous ces chemins et de ce beau patrimoine, Chidazzu, Revinda, E Case... mais aussi des jardins en étages, *« en y instaurant la permaculture d'altitude, et en capitalisant sur l'image verte du village. »* Pour la liste d'union – Marignana, c'est une manière d'échanger entre les générations, autour de jardins collectifs et de valoriser l'entraide et la transmission. Projet également, *« une unité de fabrication de compost »*, pour s'impliquer et se responsabiliser sur les grands enjeux de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire. *« La commune doit progressivement opter pour des usages éco-responsables, s'inscrire dans une politique volontariste de préservation du patrimoine arboricole, agropastoral et culturel, amplifier la reprise en main de sa châtaigneraie, développer son savoir-faire agricole qui fait son identité »* explique encore Mathieu Ceccaldi. Pour cela, mobiliser les moyens de la Collectivité de Corse, ceux de l'Odarc notamment pour la création d'un verger traditionnel de montagne.

Être présent, être solidaire, être actif, la nouvelle équipe veut appuyer le travail des confrères et des différentes associations du territoire marignanais, les initiatives festives, *« contribuer à créer des moments de vie villageoise »*. Se servir aussi des moyens modernes du numérique et des réseaux sociaux, notamment pour les besoins les plus essentiels, comme l'accès aux soins, offrir une meilleure offre de santé aux Marignanais, et faciliter le maintien à domicile *« de nos anciens »*.

Pour Mathieu Ceccaldi, Marignana doit également être *« parmi les acteurs qui comptent dans le débat communautaire »* et s'impliquer dans le rapprochement des communes et les partenariats à développer. *« Il s'agit de gagner en possibilités dans nos projets, en ciblant plus opportunément les dispositifs tout en cernant le montage des dossiers. »*

Parmi les propositions faites pour un *« projet évolutif axé sur le maintien des populations et le développement du vivre ensemble et de l'activité économique »* :

- Au niveau patrimonial : rénovation de l'église, de l'esplanade Grimaldi, de la mairie, protection du petit patrimoine (fontaines, lavoir, murs de taille), entretien des sentiers entre hameaux, reprise en main du stade pour instaurer une nouvelle dimension sportive, création du sentier de la Résistance Revinda/Santa Degna, restructuration de la maison de la Signora...
- Circulation et stationnement : création de nouveaux emplacements, études sur les points dangereux du réseau routier, réflexion sur la divagation animale
- Lien social : équipements pour l'accessibilité des seniors, entraide communale pour les seniors, rendez-vous conviviaux (repas des anciens, Noël des enfants, animations diverses), développement numérique (création d'un Hot Spot en mairie, accompagnement des démarches).
- Équipements collectifs : poursuite des travaux de captage Chidazzu et forage Revinda et des aménagements tout à l'égoût, station d'épuration Chidazzu et Revinda, intégration paysagère, enfouissement progressif des lignes électriques et téléphoniques, ouverture d'un accès à la rivière.
- Environnement et développement durable : valorisation du patrimoine des jardins et anciens vergers, création d'une production agricole en permaculture, usage de procédés respectueux de l'environnement, mise à disposition d'un jardin partagé, accompagnement assidu de la politique du tri sélectif, unité de création de compost agricole, création d'un verger traditionnel d'altitude.

Un *« projet neuf pour Marignana »*, une équipe soudée, des réalisations au plus près des besoins, un maire présent, votez la liste d'union - Marignana ! ■

Arritti 2644:Arritti 2232 03/03/20 22:25 Page8

Monaccia da fà!

conduite par Jean-Jacques Lucchini

Beau petit village d'un peu plus de 500 habitants, Munacìa souffre de cassures au sein de la population et d'un climat tendu depuis de nombreux mois. Il souffre aussi d'un développement débridé, qui gâche ses atouts environnementaux et agricoles notamment, déstructure le lien social et n'offre aucune perspective en répondant aux seuls intérêts d'un petit nombre. On l'a compris, le maire sortant est décrié et nombreux sont ceux qui aspirent au changement. Ils se sont regroupés autour de Jean Jacques Lucchini, éleveur, conseiller territorial Femu a Corsica, qui propose une démarche *«d'apaisement dans la transparence, l'équité et le vivre ensemble»* afin de *«remettre l'humain au centre des préoccupations du village»*. C'est une liste sans étiquettes, comme un peu partout, avec des personnes venus d'horizons et de sensibilités diverses, mais de compétences multiples, permettant de bâtir un projet solide et ambitieux pour Munacìa!

Premier objectif: s'attaquer au Plan Local d'Urbanisme. La commune est toujours en Règlement National d'Urbanisme, autant dire qu'elle ne maîtrise absolument pas son développement, devenu anarchique au gré des aspirations individuelles, bien éloigné de l'intérêt collectif, ouvert à tous les abus, ce qui ne peut qu'accentuer, en l'absence de règles entendues, les tensions et les mécontentements. *«Nous avons la volonté de boucler notre PLU en trois ans, nous bénéficierons ainsi d'un bonus de 20% sur la dotation quinquennale, comme annoncé par le Président du Conseil Exécutif»* explique Jean Jacques Lucchini qui veut agir dans la concertation et intégrer ainsi des projets proposés par les habitants dans le respect du Padduc.

Rénover le bâti, offrir du logement, en acquisition-réhabilitation des biens vacants, s'emparer des dispositifs existants comme le nouveau règlement d'aide au logement de la Collectivité de Corse permettant la construction de logements communaux ou la primo-accession, notamment pour les jeunes désireux de s'installer au village, adapter les voiries et espaces publics aux personnes à mobilité réduire, notamment à la plage, agrandir l'école, développer l'enseignement immersif de la langue corse, libérer du foncier pour les agriculteur, planter des vergers, favoriser les circuits courts, valoriser le patrimoine communal, ouvrir des sentiers de randonnées, notamment autour des 14 moulins que compte la commune, valoriser le patrimoine tout en le protégeant des constructions, maîtriser le tourisme et le tourner vers l'intérieur..., bref, Monaccia da fà! ■

Petrosu, Per un paese vivu!

conduite par Julien Paolini et François Martinetti

Autre démarche au cœur de notre montagne, U Petrosu et sa liste Per un paese vivu portée par un binôme: Julien Paolini, conseiller territorial Femu a Corsica, et François Martinetti, membre de l'Exécutif du parti. Tous deux se disent *«fiers de présenter une équipe autour des valeurs d'éthique, de travail, de transparence, de solidarité, rassemblant la plaine et la montagne, da a Casa Pieraggi à u Petrosu, senza sminticà i nostri paisoli, des femmes et des hommes de toutes générations, des compétences et des profils différents, dépassant les querelles de clochers, les étiquettes politiques, les histoires familiales et individuelles, unis dans un seul but: fà campà i nostri lochi è a demucrazia in paese!»* Écouter les attentes des paisani, co-construire avec eux un projet, synthèse de nombreux mois de travail et d'échanges, *«la démocratie participative et la transparence sont au cœur de nos pratiques, cela continue dans la campagne et cela se poursuivra après si nous sommes élus»* explique le binôme. L'équipe repose sur la collégialité. Elle s'est constituée après appel à candidatures, recherchant les équilibres territoriaux, générationnels, professionnels, sociaux... voilà qui est bien peu commun! Le programme s'est également bâti sur cette philosophie d'échanges et d'implication du plus grand nombre. *«Nous voulons rompre avec les logiques partisanes, les clivages familiaux, les divergences infracommunales.»* D'où l'idée du binôme. *«Une collectivité n'est pas une entreprise, le maire n'est pas un dirigeant. Son rôle doit davantage être celui d'un capitaine, d'un arbitre, d'un bon gestionnaire. Les responsabilités doivent être partagées. Chaque élu aura une délégation géographique et thématique et c'est la logique d'équipe qui prévaudra. Nous rendrons des comptes à la population et organiserons des réunions participatives.»*

Aussi, Per un paese vivu annonce le lancement d'un audit pour éclairer sur les possibilités budgétaires, la réduction des charges de fonctionnement, la diminution des indemnités d'élus, le maire renonçant à ses indemnités durant trois ans. Tout ceci pour pouvoir investir pour la commune et répondre à ses besoins: amélioration des réseaux d'eau, en sécurisant l'accès à l'eau pour tous, développement du numérique, rénovation de l'éclairage public, des voiries, valorisation du patrimoine et des lieux de vie de la commune, inventaire du foncier communal pour la création de logements à usage locatif ou en primo-accession à la propriété. Per un paese vivu dotera la commune d'un document d'urbanisme en compatibilité avec le Padduc et lui redonnera sa place au sein de l'intercommunalité Fiumorbu-Castellu.

Per un paese vivu veut également remettre du lien social entre les habitants en développant des lieux d'échange, notamment pour la jeunesse, à travers un chantier participatif et bénévole, et la création d'un sentier autour du village et d'espaces pour enfants, ou encore l'ouverture d'une épicerie communale.

Per un paese vivu veut faire de Petrosu une commune apaisée, dynamique, et solidaire. Forza! ■

Cultura

Una settimana una parolla

(O duie, o micca, sfidàtevi di e « parolle parolle parolle… »)

A mela

תַּפּוּחֵי זָהָב בְּמַשְׂכִּיתֵי כָסֶף דָּבָר דָּבוּר עַל־אָפְנָיו׃
'ā·p̄ə·nāw 'al- dā·ḇur dā·ḇār kā·sep̄
bə·maś·kî·yō·wṯ zā·hāḇ tap·pū·ḥê.
Una parolla detta à tempu ghjustu hè cum'è i pomi d'oru annant'à un piattone d'argentu.
Proverbii 25,11.

Salute à tutte è à tutti. St'ètima ci intaresseremu à un fruttu o piuttostu à un falsu fruttu, chì ùn nasce micca solu da l'uvariu. Ai trovu? Nò? Eccu a risposta: a mela. «*Anh, aghju capitu, m'ai fattu u colpu di a mela cotta*». Hè detta, si pò aghjunghje chì u to capu hè tondu è lisciu cum'è a mela.
In quantu à l'etimulugia, u latinu maschile *melus* hà datu u nome di l'àrburu (melu), invece chì u nèutru plurale *mela* hè statu capitu cum'è un feminile in -a chì insegnava u fruttu. U singulare *malum* esce da u grecu dòricu μᾶλον (mâlon), prima di diventà *melum* in latinu vulgaru, cù u significatu di «*fruttu di u melu*».
Ma l'affari sò in francese: u grecu accenna a mela è tutti i frutti chì t'anu a stessa forma: a baracucca, l'alimea, u milone è, pè u più, u melacutona. In quant'à u latinu, *malum* ghjova per indicà astri frutti: u melacutona, a melangrana, a prasca, l'aranciu o u limone! Si tratta d'un imprestu mediterraniu, senza etimulugia. In astrò, si hè impiegata un'antra parolla : ci vole à ricullà à u latinu *pomus* « àrburu da frutta » o *pomum*, « fruttu, mela, nàttaru, ficu, noce, ecc. » per spiecà u francese «*pomme*», cù u sensu anzianu di « fruttu in generale », ciò chì si vede cù u francese «*pomme de terre*» o «*pomme de pin*», è oghje di « mela », stu fruttu passendu pè « u fruttu pè eccellenza ».
E mele sò cultivate dapoi u Neoliticu in Asia Centrale. 3.000 anni fà, i Chinesi e si manghjàvanu dighjà, è si sò sparte cù a strada di a seta ind'è l'Àrabi, i Grechi o i Rumani. Si dice dinù chì a mela farebbe prò: «*An apple a day keeps the doctor away*» dìcenu l'Inglesi.
A mela hè colma à sìmbuli. Ind'a Bibbia, hè u fruttu difesu, *malus* avendu u significatu di « Male ». U prìncipe troianu Paride dete in premiu à Afròdite una mela d'oru ghjudichendu chì a dea di l'amore era a più bella di l'Olimpu. Mentre a corsa trà Atalante è Ippomene, st'ùltimu lampò mele d'oru da vince. L'11u straziu di Èracle era di coglie e mele d'oru di l'ortu di l'Esperidi. Ind'a mitulugia nòrdica, a Dea Idunn cura e mele di ghjovinezza chì danu l'immurtalità à i Dii. Infine, si pò ammintà chì a caduta d'una mela hà permessu à Newton di capisce a leghje di a gravitazione universale… ■ **Marina Chovin.**
www.youtube.com/watch?v=d59boCs31uM

Les messages d'Edmond Simeoni i messaghji

Edmond Simeoni était instruit de son expérience et des rapports conflictuels de la Corse avec Paris. Il désespérait de la France. Il l'exprimait ainsi sur son blog en 2018: «*Je ne suis pas persuadé que le Président de la République Française, Monsieur Macron, soit un girondin; je pense qu'il est centraliste si on n'en juge par le refus d'admettre toute évolution politique en Corse comme un Statut d'Autonomie de plein droit dans le cadre de la République Française. Ce qui garantit, le refus de l'indépendance puisque les pouvoirs régaliens de l'État (la Défense notamment) - reste de la compétence exclusive de Paris. Monsieur Macron est dans le droit fil de tous les Présidents de la RF, - depuis 50 ans - à l'exclusion de François Mitterrand qui a fortement innové avec le Statut Particulier de la Corse en 1982, puis avec la décentralisation de la France; je crains fort que les propos de Monsieur Libert-Bou, en 1975, au titre d'envoyé spécial du Président VGE, ne se confirme: même 200 000 corses autonomistes ne vont pas changer la Constitution française.*»
Que penser en effet d'un État dont on a tout vu dans la fermeture et le mépris, jusqu'aux barbouzeries les plus viles? Et pourtant, il était sûr aussi de la destinée heureuse du peuple corse. Apaisée et libre. «*C'est juste une question de temps*» disait-il serein. Et il l'affirmait encore, le 7 novembre 2018…

Raportu trà Corsica è Parigi

«Après les ambitions longtemps discrètes puis évidentes, la France s'est imposée en Corse par la défaite de Ponte Novu en 1769. Il y a peu d'exemple que les perdants aient témoigné à leurs vainqueurs au fil des siècles, une telle fidélité, une telle loyauté, une telle affection, soudées dans une longue vie commune de sacrifices – notamment au cours des épreuves et des guerres - , de liens familiaux contractés avec les français du continent.
Aujourd'hui, le constat s'impose: la France est un Pays d'essence monarchique qui a sacralisé la Révolution, imposé un centralisme désuet; il a démontré, notamment, il y a peu en Kanaky, que l'esprit de manœuvre, peaufiné depuis le drame d'Ouvéa en 1988, - réglé, en son temps, intelligemment par François Mitterrand et Michel Rocard -, avait prévalu aujourd'hui pour imposer une situation, et s'en glorifier, d'essence coloniale. Mais le processus d'émancipation est en marche et il aboutira.
La France l'avait emporté militairement en Algérie, après les opérations « Challe »; elle s'était battue férocement en Indochine, puis avait perdu. La décolonisation a balayé le pré carré français en Afrique. Tout simplement, et cela vaut pour tous les exemples, parce que la force primait sur le droit et la justice.
Si la France persiste dans la politique qu'elle a suivie en Corse, -et ce malgré ses apports majeurs en matière, notamment de sécurité, d'économie et d'éducation - le conflit et l'échec sont garantis. Les 60 ans écoulés, de luttes, de tâtonnements institutionnels l'attestent.
Elle doit renoncer à faire disparaître le Peuple Corse; si elle prend en compte les volontés démocratiques de l'île; elle doit construire avec lui un nouveau contrat – dans le respect des intérêts légitimes des parties -, bien entendu dans le cadre européen et en osmose avec notre berceau naturel de la Méditerranée.
C'est la voie de la raison, de l'intérêt mutuel. Espérons qu'ils prévaudront. » ■

Dans deux semaines, le premier tour des Municipales tamisera les nombreuses candidatures. Quelques listes rares seront élues, plutôt dans les petites communes sans opposition, d'autres négocieront un repêchage ou des fusions selon leur score et les besoins des mieux lotis. Une sorte de loi d'offre et de demande. Le train démarre et à la première station il faudra quitter le wagon détaché pour avoir quelques chances de passer le second tour et espérer être parmi les compétiteurs à la Collectivité de Corse l'année suivante.

Inconscience et absurdité au-delà de l'entendement ?

par Max Simeoni

On peut dire que les données de ce premier tour des Municipales sont difficiles à cerner et partant anxiogènes pour les états majors. Les villes et leurs agglomérations ont gagné en population, et donc en électeurs, alors que les villages désertifiés et éparpillés gardent des listes étoffées dont des électeurs vivant ailleurs et se déplacant moins aisément, le coronavirus étant un frein de plus.

Pierre Savelli à Bastia doit retrouver son écharpe. Le niveau de ses voix fera débat pour la crédibilité de Femu a Corsica. Niveau plus ou moins maintenu ou à plus forte raison plus élevé, crédibilité renforcée. Mais on sait que, virus ou pas, l'électeur non militant a tendance à ne pas se déplacer quand il pense que son candidat ne risque rien... L'équipe doit se bouger et aller les chercher. C'est ce qu'elle semble faire.

Une alliance PNC-Corsica Lìbera au premier tour est un signe qui pourrait susciter des difficultés pour la suite de la coalition des nationalistes.

À Aiacciu, Jean-André Miniconi paraît devoir faire un bon score. Cependant, les natios sur deux listes n'additionneront pas tous leurs votants. Dommage pour l'assaut de la mairie et pour la dynamique des élections Territoriales à préparer dès les résultats définitifs du deuxième tour.

Même déception ailleurs. La division à Portivechju, à Isula Rossa à hue et à dia, nulle part une cohérence possible et la gageure des morceaux du vase natio à recoller avec des éléments égarés.

> **Le comble de l'irréalisme, ce sont les natios majoritaires qui l'offrent en spectacle. Leurs listes concurrentes dans les zones peuplées, les villes et leur aires d'influences, le littoral… tenir des cartes pour la campagne qui va commencer dès le second tour.**

Si les équipes autours des leaders s'agitent, elles paraissent avoir du mal à mobiliser un corps électoral sans enthousiasme. Curieusement, si les bilans sont comme toujours défendus par les sortants et considérés nuls par les opposants, les projets et les programmes sont pour nombres de thèmes les mêmes : la circulation, les stationnements, les places de parkings, les centres villes qui s'étiolent, les logements sociaux... Dans les villages : l'aide aux personnes âgées, l'accès aux soins, la pénurie de médecins, d'infirmières, d'aides à domicile, les maisons médicales à créer... Les candidats gardent leurs « idées » mais leurs listes ne sont pas politiques. Ils en appellent à l'entraide dans la proximité... cela fredonne comme un discours de prise de deuil plus ou moins résigné.

Une nouvelle phase politique commence, elle témoigne d'une nouvelle phase historique pour l'existence du Peuple Corse sur sa terre. Elle débute avec la montée des nationalistes qui, en 5 à 6 ans, parviennent en se coalisant à une majorité « absolue ». Sans clans, ni partis de gauche et de droite hexagonaux. Seuls sans opposition. Suite à une élection qui n'a eu lieu qu'en Corse pour l'Assemblée Unique qui, entre autre, supprime les conseils généraux. Aucun observateur des plus perspicaces, aucun politologue ne pouvait imaginer un tel scénario. L'image du charisme d'un Gilles Simeoni pouvait s'y superposer. Mais en réalité, c'était une secousse locale qui précédait le tremblement qui a effondré le système électoral de la Ve République avec la disparition des deux entités, la droite après le Gaullisme et la gauche sociale démocrate. Les clans étaient en chute libre, sans cordée à Paris. Cependant, le centralisme jacobin n'était pas mort. Le surgissement d'un Président Macron tout neuf pouvait laisser penser aux natios majoritaires qu'ils seraient les interlocuteurs légitimes pour traiter du « problème Corse ». Le cérémonial de l'anniversaire de la mort d'Erignac fut la douche qui glaça la moindre espérance. Une déclaration de guerre contre ces *« élus locaux qui ne font pas la loi »* et un message bille et bande pour toutes les autres régions qui auraient des velléités autonomistes.

La période de grâce fut de courte durée. Plus de partis capables de manifestations contestataires, des syndicats en perte de vitesse, la réforme des retraites mit les gilets jaunes dans la rue et cristallisa tous les mécontentements. Le Président abandonne de sa superbe de néophyte et a recours au 49-3. Les élections municipales lui seront difficiles pour implanter sa majorité à l'échelle communale. Le comble de l'irréalisme, ce sont les natios majoritaires qui l'offrent en spectacle. Leurs listes concurrentes dans les zones peuplées, les villes et leur aires d'influences, le littoral... tenir des cartes pour la campagne qui va commencer dès le second tour, c'est à dire les Territoriales. Pour des mandats sans compétences suffisantes permettant de poursuivre le « sauvetage du Peuple Corse » sur sa terre. Face à un jacobinisme doctrinal, quasi religieux, de la République Française, qui, même s'il est condamné par l'évolution de l'Europe et la finance mondialisée, mettra du temps à s'effacer alors que le processus d'effacement du Peuple Corse s'accélère. Le renouvellement de population l'atteste. 160.000 habitants en 1960. Le réservoir d'hommes est vidé. 330.000 habitants de nos jours, la démographie reflète le transfert de population qui s'intensifie après Aleria pour le développement du tourisme qui fait de l'Île un marché captif qui importe plus de 97% de tout ce qu'elle consomme. Les différents statuts (Defferre, Joxe, Jospin, et Assemblée Unique de Caseneuve) ne sont pas des petits pas mais des pas qui retardent le passage de la ligne où le sauvetage devient possible : la reconnaissance du Peuple et l'autonomie interne. Les natios, pris au jeu de l'électoralisme, perdent des chances par rapport à leur mission historique de sauvetage de leur Peuple.

Peut-il y avoir plus inconscient, plus absurde pour eux et leur cause ? Si la pandémie du coranovirus s'intensifie, les municipales pourraient être retardées ce qui donnerait un peu plus de temps à la réflexion pour les « défenseurs du Peuple Corse » ? Non ? ■

Communiqué R&PS

49.3 sur les retraites

Un nouveau passage en force du Gouvernement

Déposé à l'Assemblée nationale fin janvier, le projet de loi sur les retraites, mal ficelé, mal préparé et même critiqué par le Conseil d'État, ne sera finalement pas débattu au Parlement. Samedi soir, en activant l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, Edouard Philippe a, en effet, coupé court à tout débat de fond sur l'avenir des retraites : *« circulez, y a rien à voir ! »*

Ce passage en force est un mépris du dialogue social par l'Exécutif. Pourtant, le vieillissement de la population est un enjeu de société. L'avenir du financement des retraites aurait mérité un grand débat. D'autant que toutes les études d'opinion et les nombreuses manifestations qui se sont déroulées depuis décembre, démontrent l'hostilité, ou du moins la réserve, de la majorité des Français à la réforme voulue par Emmanuel Macron. Après le désir, de plus de démocratie, exprimé par la forte crise des Gilets Jaunes, gouverner en associant davantage les citoyens, les élus et les corps intermédiaires eut été la bonne méthode pour avancer sereinement vers une réforme des retraites. Mais force est de constater, une fois de plus, que le dialogue et la recherche du consensus ne sont pas des vertus usitées en Macronie.

Le 49.3, s'il engage sur le papier la responsabilité du Gouvernement, n'a jamais fait chuter aucun Gouvernement. Et pour cause, en cinquième République, les députés de la majorité exécutent, le doigt sur la couture du pantalon, les directives du Gouvernement. Le 49.3 ne sert qu'à passer outre le pouvoir législatif, museler la majorité, et interdire tout débat démocratique afin d'adopter une loi sans vote.

Cette séquence est une preuve supplémentaire qu'en France, la séparation des pouvoirs, caractéristique pourtant essentielle d'une Démocratie, notamment entre l'Exécutif et le Législatif, est un leurre au profit de l'Exécutif.

Par conséquent, les députés rattachés politiquement à Régions et Peuples Solidaires à l'Assemblée nationale voteront la motion de censure à l'encontre du Gouvernement. ■ **Régions et peuples solidaires.**

Abbunàtevi !

❒ 55 € un annu/un an
❒ 34 € sei mesi/six mois
❒ 82 € u stranieru/étranger

ARRITTI
5 Bd H. de Montera
20200 Bastia
Tél. : 09 65 32 16 90
Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr
www.arritti.corsica

Casata *è Nome (nom et prénom)*
Indirizzu *(adresse)*
Telefonu *(téléphone)*
Mel

Annunzi legali

STL
Société Civile au capital de 1 500 Euros
Siège social : Pole de Suartello 2, Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 28 Février 2020, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : STL
Forme : Société Civile
Capital : 1500 €uros, 150 parts de 10 €uros entièrement souscrits, et libérées.
Siège : Pole de Suartello 2, Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio.
Objet : Aménagement, construction.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Gérante : Monsieur Alexandre, René, Marc, Toussaint, LEANDRI demeurant Résidence Barbicaja 2, Bat D, Route des Sanguinaires, 20000 AJACCIO, né le 26 Février 1985 à AJACCIO de nationalité Française, célibataire, désigné par acte séparé lors de la constitution.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis et mention,
La gérance.

JFK IMMO
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : LIEUDIT ORENAGGIO
20169 BONIFACIO
821 891 900 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2020, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de gestion de parking à compter du 1er janvier 2020, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.

JFK LOCATIONS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT ORENAGGIO
20169 BONIFACIO
810 147 439 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2019, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de loueur en meublé avec prestations annexes sans vente de boissons alcoolisées, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,
La Gérance

AL
Pour vos annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 10 février 2020, il a été constitué une société civile immobilière sous les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI MANGANO
Siège social : Hameau Guaitella - Lieu-dit Mangano - 20200 VILLE DI PIETRABUGNO
Objet : La propriété de tous droits et biens immobiliers acquis ou reçus en apport par la société, la gestion et l'exploitation de ces droits ou biens, sous forme de location ou autre, leur mise à disposition gratuite ou non au profit d'un associé ou de sa famille, et plus généralement toutes opérations mobilières, immobilières et financières, à caractère strictement civil, se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 ans
Capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00 €)
Apport : en numéraire de CINQ CENTS EUROS (500,00 €)
Gérant nommé sans limitation de durée : Monsieur PALMIERI Jean-Paul demeurant Hameau Guaitella - Lieu-dit MANGANO - 20200 VILLE DIPIETRABUGNO
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

FIGARI SOLE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : C/O Joël ROSSI, Tarabucetta, 20114 FIGARI
Siège de liquidation : 10 Rue des Vignerons, 57420 MARIEULLES
514484294 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2019 au 10 Rue des Vignerons, 57420 MARIEULLES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Francis Joseph Jules SIMONCINI, demeurant 10 Rue des Vignerons, 57420 MARIEULLES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le Liquidateur

S.A.R.L GABRIELLO
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de : 18 294 euros
Route nationale 198, lieu-dit Gabriello
20145 Sari Solenzara
RCS AJACCIO : 309 204 733

DISSOLUTION DE SOCIETE

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 30 septembre 2019, enregistrée le 16/01/2020, bordereau 2020 00001922, a décidé la dissolution anticipée de la S.A.R.L GABRIELLO, au capital de 18 294 euros, et dont le siège social est Route nationale 198, lieu-dit Gabriello à Sari Solenzara, à compter du 30 septembre 2019.
M. Paul André SCHIELI, né le 1er avril 1950 à Colmar, demeurant Lieu-dit Gabriello, RN 198, 20145 Sari Solenzara a été nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation a été fixé à route nationale 198, lieu-dit Gabriello 20145 Sari Solenzara.

Pour avis et mention

AVIS D'ATTRIBUTION

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI -
Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA -
Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05 -
mèl : marches-publics@odarc.fr
web : http://www.odarc.fr

L'avis implique un Accord-Cadre

Objet : Numéro de la consultation : 19/FCS/004 ACCORD CADRE DE FOURNITURE DE MATERIELS DE CLOTURES DE CULTURES ET D'ESPACES CULTIVES
Référence acheteur : 19/FCS/004/BO
Nature du marche : Fournitures
Procédure adaptée
Classification CPV : Principale : 34928200 - Clôtures
Complémentaires : 34928310 - Clôtures de protection
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano 20407 Bastia - Cedex - Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855 - greffe.ta-bastia@juradm.fr
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 28/10/19
Marché n° : 19/FCS/004
AGRINOSTRA, Lieu dit Michel Ange, 20167 Afa
Montant HT : 190 000,00 Euros
Envoi le 25/02/20 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

---

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 10 février 2020, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Société Civile Immobilière PLACE VATTELAPESCA
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : cinq cents euros
Siège : route de San Martino, 23, chemin de Poraggia, 20200 San Martino Di Lota
Objet social : acquisition, gestion, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.
Durée : 99 ans
Apport en numéraires : cinq cents (500) euros
Gérant : Monsieur Olivier LAPLANCHE, demeurant route de San Martino, 23, chemin de Poraggia, 20200 San Martino Di Lota
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour unique insertion,
Le gérant

---

vanina bellini
cumunicazione
Creazione gràfica & Redazziunale
Création graphique & Rédactionnel
06 23 29 46 63
v.bellini@hotmail.fr

SERRAMA
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIÈGE SOCIAL : RÉSIDENCE TERRA MARINA
BANCARELLO, 20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 27 février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SERRAMA
Siège social : Résidence Terra Marina, Bancarello, 20169 BONIFACIO
Objet social : l'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Antoine AMADEI, demeurant à Bancarello, 20169 Bonifacio
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
Agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

JEANNE-PIERRE
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIÈGE SOCIAL : RÉSIDENCE TERRA MARINA,
BANCARELLO, 20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 27 février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : JEANNE-PIERRE
Siège social : Résidence Terra Marina, Bancarello, 20169 BONIFACIO
Objet social : l'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Joséphine SERRA épouse AMADEI, demeurant à Bancarello, 20169 Bonifacio
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
Agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cummunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262